



SIVOM DE LA BURE
2 place de la Patte d'Oie
31370 RIEUMES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM DE LA BURE**

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 16

Absents : 11

Procurations : 5

Votants : 19

Date de la convocation : 30/03/2022

SEANCE DU 5 AVRIL 2022

N° 2022-05-04-004

L'an deux mille vingt deux, le cinq avril à 20 heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Halle aux Marchands à Rieumes, sous la présidence de Madame Jennifer COURTOIS-PERISSE, Présidente.

Étaient Présents : Alain FOURIGNAN, Christine FERRE, William LARRIEU, Serge BONNEMAISON, Marc HAVRANEX, Marie-Pierre JULIEN, Patricia TOUROLLE, Martine LEZAT, Jennifer COURTOIS-PERISSE, Thierry CHANTRAN, Louise GASTON, Michel BALLONGUE, Didier GENEAU, Martine LABARRERE, Christophe GIRAUD, Amandine ROUQUETTE.

Étaient absents : Isabelle AVERLANT, Gilbert PAGAN, Chantal FABRE, Sébastien POGGIALI, Ludovic THOMAS, Eric CASTILLON, Olivier LEDUC, Corinne PAYSSERAND, Rémi MANGIN, Stéphanie BILLIET, Jean-Luc BOULAY.

Ayant Donné procuration : Isabelle AVERLANT à William LARRIEU, Gilbert PAGAN à Serge BONNEMAISON, Eric CASTILLON à Marie-Pierre JULIEN, Rémi MANGIN à Michel BALLONGUE, Stéphanie BILLET à Jennifer COURTOIS-PERISSE.

A été désigné secrétaire de séance : William LARRIEU

Assistante de séance : Isabelle MONTEBAULT

OBJET :
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Hors de la présence de Madame Jennifer COURTOIS-PERISSE, Présidente,

Le Comité Syndical siégeant sous la présidence de Madame Louise GASTON, 1^{ère} vice-présidente :

- **Approuve**, à l'unanimité, le compte administratif du SIVOM de la Bure pour l'exercice 2021 qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses : 908 647.03 euros

Recettes : 1 110 262.51 euros

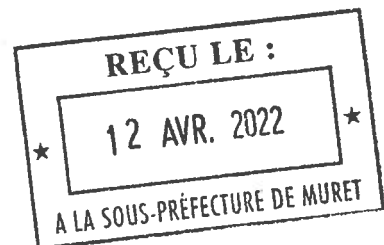
Excédent de clôture : 201 615.48 euros

Section d'investissement

Dépenses : 169 922.75 euros

Recettes : 268 155.53 euros

Excédent de clôture : 98 242.78 euros

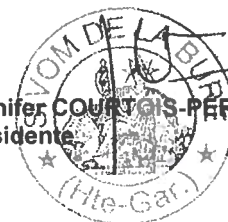


Ainsi fait et délibéré, le 5 avril 2022

Au registre suivent les signatures

Pour copie certifiée conforme et exécutoire par Mme Jennifer COURTOIS-PÉRISSE, Présidente du SIVOM de la Bure, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 7 avril 2022 et de sa publication le 7 avril 2022.

Jennifer COURTOIS-PÉRISSE
Présidente



Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa réception par la Sous-Préfecture de MURET